

## Richmont dépose les rapports techniques pour les mines Island Gold et Beaufor

**TORONTO, le 28 mars 2016** - Mines Richmont inc. (TSX: RIC) (NYSE MKT: RIC) (« Richmont ») a annoncé aujourd'hui que des rapports techniques ont été déposés pour les mines Island Gold et Beaufor relativement à la mise à jour des réserves et ressources 2015 annoncé le 9 février 2016. Les rapports techniques corroborent les données scientifiques et techniques dans le communiqué. Les rapports techniques sont accessibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### À propos de Mines Richmont inc.

Mines Richmont a produit plus de 1,6 million d'onces d'or à partir de ses exploitations minières au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve depuis le début de sa production. Actuellement, la Société produit de l'or à partir de la mine Island Gold, en Ontario et de la mine Beaufor, au Québec. La Société progresse également avec le développement de l'extension en profondeur de la ressource à haute teneur de la mine Island Gold, en Ontario. Avec 25 ans d'expérience en exploration, développement et exploitation aurifère et une gestion financière prudente, la Société est bien placée pour accroître son inventaire de réserves au Canada et entamer avec succès sa nouvelle phase de croissance. Richmont diffuse régulièrement des nouvelles et d'autres renseignements importants sur son site Internet ([www.richmont-mines.com](http://www.richmont-mines.com)).

### Déclarations prospectives

Le présent communiqué renferme des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Dans ce communiqué, l'emploi des termes « estimer », « projeter », « anticiper », « prévoir », « voir », « croire », « espérer », « pouvoir » et des expressions semblables, de même que d'autres verbes au futur, a pour but d'identifier des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur des attentes actuelles et ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Sauf exception prévue dans les lois applicables, la Société ne prend aucun engagement, ni la responsabilité de mettre à jour ou de réviser publiquement toute déclaration prospective ou toute information prospective à la lumière de nouvelles données, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Les facteurs qui peuvent causer une différence importante entre les résultats réels et ceux indiqués dans les déclarations prospectives incluent les changements dans le prix de l'or au marché, la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, la teneur du minerai extrait et des difficultés imprévues dans les activités minières pouvant influencer sur les revenus et les coûts de production. D'autres éléments, telles des incertitudes en matière de réglementation gouvernementale, pourraient également modifier les résultats. S'il y a lieu, d'autres risques peuvent être décrits dans la notice annuelle ainsi que dans les rapports annuels et périodiques de Mines Richmont inc. L'information prospective incluse dans ce document est faite à la date de publication de ce communiqué.

### Mise en garde à l'intention des investisseurs américains concernant les estimations des ressources

L'information contenue dans les rapports techniques a pour but de se conformer aux exigences de la Bourse de Toronto et des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, lesquelles diffèrent à certains égards des règles et règlements adoptés en vertu de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, telle que modifiée (« Exchange Act ») et adoptée par la SEC. L'estimation des réserves et des ressources contenue dans les rapports techniques a été préparée en conformité avec le Règlement 43-101 adopté par les Autorités Canadiennes en valeurs mobilières. Les exigences du Règlement 43-101 diffèrent de manière significative de celles de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis soit la United States Securities and Exchange Commission (« SEC »).

Nous suggérons fortement aux investisseurs américains de considérer les divulgations de notre rapport annuel au moyen du formulaire 20-F, dossier no 001-14598, tel que déposé à la SEC en vertu du Exchange Act, qui peut être obtenu, sans frais, de la Société ou sous le profil de la Société sur le site Internet de la SEC à l'adresse : <http://sec.gov/edgar.shtml>.

### Règlement 43-101

Les données géologiques présentées dans les rapports techniques ont été révisées par M. Daniel Adam, géo. Ph. D., vice-président, exploration, un employé de Mines Richmont inc. et une personne qualifiée selon le Règlement 43-101.

- 30 -

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :**

#### Renaud Adams

Président et chef de la direction  
Tél. : 416 368-0291 poste 101

#### Anne Day

Vice-présidente des relations avec les investisseurs  
Tél. : 416 368-0291 poste 105

**Mines Richmond inc.**

Symbole boursier : RIC

Inscriptions : TSX – NYSE MKT

Site Internet : [www.richmont-mines.com](http://www.richmont-mines.com)

[Visitez notre page Facebook](#)